

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DE LA CHAMPAGNE CONLINOISE
& DU PAYS DE SILLÉ

JANVIER
2024

4CPS magazine

n°10

Le sport au cœur de la dynamique
et des valeurs communautaires ●

À L'INTÉRIEUR
Calendrier des
distributions des
sacs poubelles.

Plusieurs centaines de collégiens fréquentent
le gymnase Joël Le Theule chaque semaine



édito

Valérie RADOU
Présidente de la 4CPS
Adjointe au Maire de Conlie
Conseillère régionale



Nous entamons avec enthousiasme la deuxième phase de notre mandat au sein de notre communauté de communes, portant haut nos ambitions et nos projets pour renforcer l'attractivité du territoire. Pour chacune des compétences communautaires, nous investissons dans des projets fédérateurs et veillons à proposer des services de proximité pour vous accompagner et améliorer votre quotidien.

Le sport : un levier essentiel pour dynamiser notre territoire.

Avec l'ambition de favoriser l'accès au sport pour tous, la 4CPS a rénové le gymnase intercommunal Joël Le Theule, à Conlie. Cet investissement est unanimement salué comme une réussite. Parce que notre territoire s'y prête naturellement, nous souhaitons développer le tourisme sportif et promouvoir les équipements des 24 communes dans ce domaine.

Dans un contexte où la santé et la proximité avec la nature sont des préoccupations grandissantes, le tourisme sportif est un enjeu majeur pour notre territoire. Cette forme de tourisme présente l'avantage de s'exercer tout au long de l'année, et de toucher un public large et de tous horizons en fonction des disciplines et du niveau de difficulté proposé.

De surcroît, le tourisme sportif répond à un enjeu social puisque nous pouvons y associer les valeurs du sport que sont le respect, le travail d'équipe, la discipline, la loyauté, l'humilité, la fraternité, la détermination, le dépassement de soi, la volonté, la passion, l'équité ou encore l'inclusion. Des valeurs importantes à moins d'un an des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 que nous pourrons valoriser via notre label "Terre de Jeux 2024".

Valorisation du patrimoine naturel local, préservation de la nature et développement d'un tourisme de proximité sont des valeurs défendues par la 4CPS et le tourisme sportif de pleine nature.

La 4CPS, Territoire connecté.

Déjà labellisée "territoire Internet" la 4CPS poursuit ses actions sur le numérique : deux cybercentres dynamiques, communication digitale via son site internet, ses réseaux sociaux, nouveau panneau d'affichage électronique route du Mans à Saint-Rémy-de-Sillé. Après le déploiement de la fibre optique, la 4CPS s'inscrit dans la nouvelle stratégie du Département de développement de "l'internet des objets" (IOT).

Alors que nous abordons l'année 2024, riche en promesses, je vous souhaite à tous une année olympique pleine de bonheur et de réussite. **Prenez soin de vous et vivez pleinement cette année exceptionnelle.**

> Directrice de publication : Valérie Radou > Coordination : Vincent Hulot > Rédaction : MC'Comm > Crédit photos : MC'Comm et 4CPS, sauf mention contraire > Photo, Madame la Présidente : CAUE de la Sarthe - David Piollé > Création et réalisation : Service communication de la 4CPS - Stéphane Lefeuvre > Impression : Groupe Renard Impression > Distribution : Mediapost > Imprimé à 9 500 exemplaires.



Abonnez-vous à nos réseaux sociaux et restez informé en recevant une alerte de la 4CPS en cas de modification ou de fermeture d'un service.

Pour plus de détails, consultez : www.4cps.fr



SOMMAIRE

Administration générale 02

Édito : Valérie Radou, Présidente de la 4CPS,
Vie communautaire : Vidéo-protection au sein
du Pôle intercommunal.

La technologie au service du contrôle de la
consommation.

Communication & Technologies 04

Chaque jour, un CyberCentre pour vous
accueillir,

Premières portes ouvertes dans les
CyberCentres et à l'Espace Emploi,

IntraMuros : votre portail d'informations
locales évolue !

Aménagement & Mobilités 07

Faciliter les déplacements de tous les
habitants,

Un schéma des modes actifs pour renforcer le
maillage territorial,

Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUI) :
accompagner ensemble le développement du
territoire,

Au service des communes dans le déploiement
des énergies renouvelables.

Tourisme & Patrimoine 06

Saison touristique : Plus de 9 500 visiteurs à la
Maison du Tourisme,

Le tourisme sportif au cœur des projets,

Le tourisme au cœur de la stratégie de
développement territorial.

Économie & Emploi 14

De nouveaux terrains et bâtiments à
disposition des entreprises,

Hébergement Temporaire chez l'Habitant :
un nouveau dispositif au service des jeunes
travailleurs et des entreprises,

Partenariat avec La cravate solidaire :
un échange utile et direct,

L'Espace Emploi conforte ses liens avec
Pôle Emploi.

Environnement 18

Eau et assainissement : étude en cours,

Gestion des Milieux Aquatiques : un réseau de
rivières entièrement couvert,

Des solutions pour traiter les biodéchets,

Encourager le réemploi des objets,

Halte aux dépôts sauvages, ensemble,
préservons notre environnement !

Offrez une seconde vie à vos textiles !

Dates des reports de collecte des ordures
ménagères.

Actions sociales 22

Convention Territoriale Globale : consolider et
développer des actions pour tous,

Semaine de la petite enfance,

Deux alternantes recrutées,

Retour en images.

Culture & Sport 26

Maison de la Musique : le plein d'élèves, le plein
de nouveautés !

Interventions Musicales en milieu scolaire : un
nouvel élan,

Parents d'élèves, usagers, partenaires :
rejoignez le conseil d'établissement !

Inauguration de la réhabilitation du gymnase :
une réussite soulignée par tous,

Le gymnase Joël Le Theule flambant neuf !

La technologie au service du contrôle de la consommation



Le Conseil départemental propose aux collectivités de déployer une nouvelle technologie qui leur permet, à partir de **capteurs connectés, de collecter et de partager des données pour, à distance,** gérer les consommations énergétiques d'un bâtiment, lancer des alertes de qualité de l'air, connaître le taux de remplissage des conteneurs, contrôler le stationnement ... Cette innovation s'appuie sur le réseau de fibre optique déjà mis en place par le Département et nécessite la pose d'antennes et l'installation de boîtiers basse fréquence.

Le Conseil communautaire s'est montré intéressé par cette offre et a choisi, à titre expérimental, de mettre en place deux dispositifs, l'un sur le **Pôle intercommunal à Conlie**, l'autre à la **Maison de la Musique à Sillé-le-Guillaume**. Son objectif est d'agir pour limiter la consommation énergétique de ses bâtiments et, ainsi, de réaliser des économies.

Vie communautaire Vidéo-protection au sein du Pôle intercommunal



Conformément au Code de la Sécurité Intérieure, une caméra de vidéo-protection a été installée dans le hall du Pôle intercommunal à Conlie. Cette mesure vise à sécuriser le poste des agents d'accueil de la communauté de communes et à prévenir les incivilités fréquentes.

Dans le même objectif de renforcer la sécurité, un nouveau standard téléphonique a été mis en place. Il permet l'enregistrement des conversations, offrant ainsi la possibilité de signaler tout interlocuteur malveillant. De plus, ce nouvel équipement intègre des fonctionnalités interactives innovantes. Ces dernières facilitent la mise en contact directe des usagers avec les services recherchés, même lorsque ceux-ci sont situés sur des sites délocalisés tels que les déchèteries ou les multi-accueils. Cette innovation technologique se traduit par un gain de temps pour les habitants et un confort accru pour les agents.

Chaque jour, un CyberCentre pour vous accueillir



L'ouverture de France Services, à l'initiative de la commune de Sillé-le-Guillaume, et les animations proposées par le conseiller numérique, dont le poste est financé par le Conseil départemental, ont élargi l'offre de service numérique déjà proposée sur le territoire par la communauté de communes.

Les élus ont saisi cette occasion pour réorganiser leurs activités autour du numérique. Celles-ci sont, à présent, concentrées au sein des deux CyberCentres de Conlie et Sillé-le-Guillaume, animés à temps plein par la médiatrice numérique de la communauté de communes, Noémie Courdouzy. Elle y propose des ateliers, dont les thématiques correspondent aux attentes recensées, ainsi qu'un accompagnement personnalisé.

« Désormais, chaque jour, l'un des deux CyberCentres est accessible librement à tous les usagers », souligne Vincent Hulot, vice-président en charge des nouvelles technologies. Celui-ci constate que ces espaces numériques, qui sont parmi les derniers encore opérationnels en Sarthe, attirent un public toujours plus nombreux, y compris extérieur au territoire. « Nous avons retrouvé la fréquentation que nous connaissions avant la crise sanitaire. À l'évidence, nous répondons à un réel besoin. »



Les ateliers thématiques des CyberCentres accueillent toujours un public nombreux et fidèle

L'offre s'adapte à tous

CyberCentre de Conlie

- > **Accès libre :**
mardi de 10h à 12h & de 14h à 17h ;
mercredi de 14h à 17h ;
jeudi de 10h à 12h & de 14h à 17h ;
- > **Accompagnements personnalisés⁽¹⁾ :**
mardi de 10h à 12h & de 14h à 17h ;
mercredi de 14h à 17h ;
jeudi de 15h30 à 17h ;
- > **Ateliers thématiques^{(1) (2)} :**
jeudi de 10h à 11h30 ;
- > **Accompagnements aux démarches en ligne :** jeudi de 14h à 15h.



CyberCentre de Sillé-le-Guillaume

- > **Accès libre :**
lundi de 10h à 12h & de 14h à 17h ;
mercredi de 10h à 12h ;
vendredi de 10h à 12h & de 14h à 17h ;
- > **Accompagnements personnalisés⁽¹⁾ :**
lundi de 14h à 17h ;
mercredi de 10h à 12h ;
vendredi de 10h à 12h & de 14h à 17h ;
- > **Ateliers thématiques^{(1) (2)} :**
lundi de 10h à 11h30 ;

⁽¹⁾ Sur rendez-vous,

⁽²⁾ Hors vacances scolaires.



Paroles d'usagers

Françoise Fourmond
Habitante de Tennie et usager du CyberCentre de Conlie



« Avec mon mari, nous venons au CyberCentre de Conlie chaque jeudi après-midi. Nous profitons de l'accès aux ordinateurs pour faire des recherches pratiques, écouter de la musique, trouver des recettes de cuisine... Je trouve toujours ce que je veux ! Noémie Courdouzy est très disponible pour répondre à nos interrogations. Elle nous met à l'aise et est très pédagogue, comme Stéphane Lefeuvre qui, auparavant, nous avait initié au fonctionnement de l'informatique. Venir au CyberCentre nous donne aussi l'occasion de rencontrer des amis, d'échanger avec les autres usagers. C'est un lieu très convivial ! »

Marie Lebègue
Habitante de Conlie et fidèle des ateliers thématiques



« Dès mon installation à Conlie, il y a un an, j'ai commencé à fréquenter le CyberCentre de Conlie, notamment pour être plus autonome dans ma pratique de l'informatique. Avec mon mari, je participe quasiment à tous les ateliers que je prépare en amont. Lorsque j'ai une problématique précise, par exemple sur la sécurisation de mes appareils, je prends rendez-vous avec Noémie Courdouzy qui est toujours de bon conseil. En une année, j'ai beaucoup progressé et cette fréquentation de l'espace numérique m'a permis de m'intégrer dans la commune.

A l'occasion de la journée portes ouvertes, j'ai fait découvrir le CyberCentre de Sillé-le-Guillaume à une amie qui s'est immédiatement montrée très intéressée, car elle a besoin d'être accompagnée. »

Premières portes ouvertes dans les CyberCentres et à l'Espace Emploi

Les 20 et 27 novembre 2023, des premières "portes ouvertes" ont été proposées dans les deux CyberCentres et à l'Espace Emploi de la communauté de communes. Objectif : mieux faire connaître au public toute la diversité de l'offre numérique en place sur le territoire communautaire. Cette initiative inédite était organisée en partenariat avec le conseiller numérique.



« Nos équipes se sont appuyées sur un questionnaire réalisé auprès de la population, afin d'évaluer les besoins », précise Vincent Hulot, vice-président en charge des nouvelles technologies.

Dès la première journée, le public a répondu présent. La médiatrice numérique, Noémie Courdouzy, a accueilli des visiteurs qui se sont inscrits pour bénéficier des services des CyberCentres. « Plusieurs usagers ont profité de ces journées pour faire découvrir nos espaces numériques à leurs amis, souligne Noémie Courdouzy. Le bouche-à-oreille est notre moyen de communication le plus efficace ! »

Laure Rioul, animatrice de l'Espace emploi, est également satisfaite de la curiosité que ces portes ouvertes ont suscité auprès du public. « Ces journées nous ont, en particulier, permis de nous rapprocher plus encore du service numérique, avec lequel nous échangeons régulièrement et dont nous partageons les locaux et une partie du public. »

Renseignements

CyberCentres de la 4CPS

Mme Noémie COURDOUZY

☎ 07 56 00 79 43 ou 02 43 52 06 11

✉ cybercentre.conlie@4cps.fr

Espace Emploi de la 4CPS

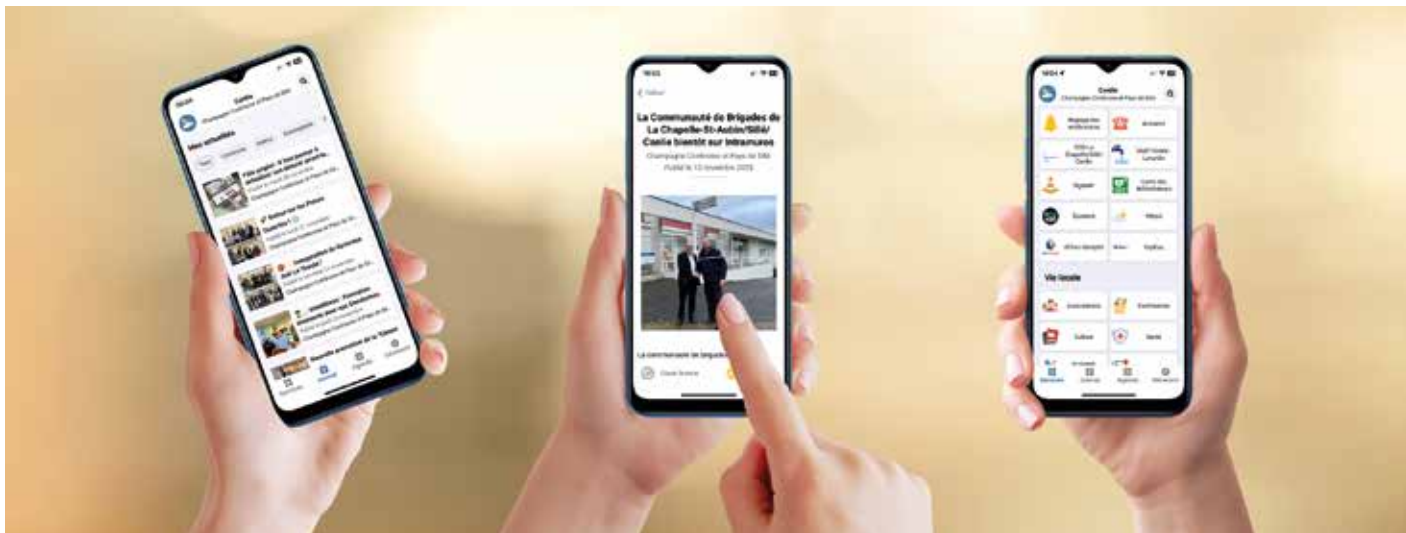
Mme Laure RIOUL

☎ 07 56 00 75 68 ou 02 43 20 36 12

✉ espace.emploi@4cps.fr

IntraMuros : votre Portail d'informations locales évoluée !

L'application IntraMuros vous donne accès à de plus en plus d'informations locales et pratiques, comme c'est désormais le cas pour les alertes publiques de la gendarmerie. En constante évolution, ce service public interactif alimenté par les acteurs locaux, intègre automatiquement les événements de l'office de tourisme, s'adapte aux chartes graphiques des communes...



Un partenariat concret avec la gendarmerie

Le service communication de la communauté de communes a récemment collaboré avec les forces de l'ordre locales, notamment le commandant de la brigade de La Chapelle Saint-Aubin, Sébastien Irr. Cette collaboration vise à former les gendarmes à contribuer à la plateforme IntraMuros. Grâce à cette initiative, une nouvelle fonctionnalité sera prochainement intégrée, permettant la diffusion d'alertes publiques, englobant des recommandations pratiques, des conseils, et des informations cruciales en matière de sécurité, renforçant ainsi la portée et l'utilité de la plateforme au service de la communauté.



Le service communication de la 4CPS a formé les gendarmes de notre territoire à la transmission d'informations par IntraMuros

Toujours plus d'informations sur IntraMuros !

La plateforme mutualisée d'informations locales, au cœur de l'engagement communautaire, élargit l'accès des habitants à une mine de renseignements pratiques et administratifs

ainsi qu'à un panorama complet des animations et événements locaux. Vincent Hulot, vice-président en charge de la communication, la définit « *en évolution constante, conçue pour faciliter la vie des habitants et créer du lien.* » Cette vision traduit la volonté de la communauté de communes de mettre à disposition de ses résidents un outil dynamique et adaptatif.

Le caractère innovant d'IntraMuros se révèle dans son aptitude à intégrer de manière automatique les informations provenant de l'office de Tourisme, offrant ainsi une expérience utilisateur plus enrichissante. Par ailleurs, l'ouverture aux communes pour personnaliser l'interface selon leur propre charte graphique témoigne de la flexibilité et de l'adaptabilité de la plateforme. Vincent Hulot souligne avec conviction : « *IntraMuros est, avant tout, une application interactive qui s'appuie sur des informations transmises par les collectivités, les associations, les organismes publics.* » Pour garantir une prise en main optimale, des formations dédiées sont organisées, impliquant activement les élus municipaux, les bénévoles associatifs, et les agents administratifs dans l'appropriation de cet outil novateur.

Téléchargement

Vous pouvez obtenir l'application IntraMuros en la téléchargeant sur l'App Store pour les appareils iOS ou sur Google Play pour les appareils Android.



Téléchargement gratuit

Faciliter les déplacements de tous les habitants

Ouverture d'une nouvelle halte-ferroviaire au Mans sur la ligne ferroviaire qui traverse le territoire, augmentation du nombre d'arrêts dans les gares de Sillé-le-Guillaume, Conlie et Domfront-en-Champagne, déploiement du transport à la demande dans toutes les communes, réflexion autour du développement des mobilités actives et partagées : les élus travaillent à optimiser et à simplifier les déplacements de chacun, tout en privilégiant les modes de transports les moins carbonés.



La halte-ferroviaire Le Mans-Hôpital-Université a été inaugurée cet automne en présence de la présidente du Conseil Régional, du président du Département, du Maire du Mans et président de Le Mans Métropole, et d'élus locaux dont la présidente de le 4CPS, Valérie Radou, et son vice-président aux mobilités, Patrice Guyomard

Un nouvel élément d'attractivité territoriale

Opérationnelle depuis septembre 2023, la halte-ferroviaire Le Mans-Hôpital-Université permet aux habitants de la Champagne Conlinoise et du Pays de Sillé de se rendre beaucoup plus rapidement au centre hospitalier, sur la zone de l'université et, plus globalement, sur le Nord-Ouest du Mans qui concentre de nombreux emplois et formations. Cette nouvelle desserte encourage également les usagers à préférer le train à la voiture et, ainsi, à contribuer à la protection de notre environnement.

« C'est une véritable opportunité, dont nous nous sommes saisis pour répondre aux besoins de la population et renforcer l'attractivité du territoire communautaire, affirme Patrice Guyomard, vice-président en charge de l'aménagement du territoire et des mobilités. Nous avons, en effet, mis à profit ce nouvel aménagement pour échanger avec le Conseil Régional et la SNCF qui ont validé l'intérêt d'augmenter la cadence des arrêts dans nos gares. » Ainsi, après la mise en place de deux arrêts supplémentaires par jour dans les gares de Sillé-le-Guillaume et Conlie en 2021, 4 nouveaux arrêts sur ces mêmes gares, ainsi qu'à Domfront-en-Champagne, ont été mis en place fin 2023. « Avec nos interlocuteurs, nous avons fixé un objectif de 46 arrêts quotidiens à Sillé-le-Guillaume et Conlie, ainsi que 30 arrêts quotidiens à la gare de Domfront-en-Champagne, à l'horizon 2030 », ajoute Patrice Guyomard.

Transport à la demande : une solution de proximité pour chacun

En parallèle, la communauté de communes et le Conseil Régional préparent le déploiement d'un service de transport à la demande, qui s'étendra à tout le territoire d'ici 2025. « Actuellement, seulement un tiers des communes est desservi par un dispositif de transport collectif, dont Sillé-le-Guillaume. L'enjeu est, par conséquent, de proposer, à tous les habitants, une solution collective de proximité pour faciliter leurs déplacements et, notamment, leur donner les moyens de se rendre dans les gares du territoire à des horaires adaptés à leurs besoins », poursuit le vice-président.

Un schéma des modes actifs pour renforcer le maillage territorial



Dans la continuité du travail qu'elle mène pour faciliter la mobilité des habitants, la communauté de communes élabore un schéma des modes actifs, afin d'accompagner le développement des déplacements "doux" au quotidien : marche à pied, vélo...

« Nous voulons permettre aux habitants de privilégier des modes de déplacements alternatifs à l'automobile. Nous allons, ainsi, apporter des solutions sécurisées à travers un maillage intercommunal et intermodal. L'objectif est de répondre aux attentes, tout en contribuant à protéger notre environnement et à créer du lien », résume Patrice Guyomard.

La communauté de communes a commencé par réaliser, cet automne, une enquête en ligne. Celle-ci a permis de recenser de précieuses informations pour mieux cerner les besoins. Dans cette volonté de rester au plus près des besoins, un comité des modes actifs, ouvert à tous les habitants, a été créé et s'est réuni une première fois en novembre. En parallèle, élus et techniciens construisent différents scénarios, dont ils évaluent les coûts. Des propositions devraient être présentées et débattues en conseil communautaire d'ici le printemps 2024. Le schéma défini sera pris en compte dans le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi), afin de mobiliser les outils qui faciliteront sa mise en œuvre.

Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) : Accompagner ensemble le développement du territoire

La procédure d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) a avancé au cours de l'année 2023, avec le lancement de plusieurs études, notamment bocagère. Ce travail s'effectue en concertation avec tous les acteurs locaux, notamment à travers des réunions publiques.



« Le PLUi est conçu pour encadrer les actions d'aménagement du territoire (autorisations de construire, schéma de mobilités, aménagement de zones d'activités, protection des sites...), ainsi que l'élaboration des documents d'urbanisme pour les 20 années à venir, rappelle Patrice Guyomard, vice-président en charge de l'aménagement du territoire. Il doit être conforme aux directives du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Pays du Mans, auquel adhère désormais la communauté de communes. Le SCoT trace les grandes lignes du développement territorial : densité de l'habitat, politiques de transport, d'accès aux soins, implantations commerciales et industrielles... Nous participons à la révision de ce SCoT, actuellement en cours, apportant la voix et le regard de la communauté de communes, faisant part de nos spécificités, dans l'intérêt du territoire. »

Un travail de longue haleine

Concernant le PLUi, un important travail de pré-zonage a été engagé afin de commencer à définir les limites des zones urbanisées, agricoles, naturelles, forestières, des sites naturels à protéger, des terrains dédiés à l'activité agricole

ou économique... « Dans ce cadre, nous devons respecter les nombreuses contraintes imposées par le code de l'urbanisme et, en ce sens, tenir compte d'une grande diversité de critères. C'est un travail minutieux et de longue haleine, souligne Patrice Guyomard. Dans la même logique, nous avons pré-identifié tous les bâtiments situés en zone agricole ou naturelle qui pourraient faire l'objet d'un changement de destination pour être valorisés. Cette liste sera intégrée au PLUi et pourra permettre, par exemple, de transformer des granges en maisons d'habitation. »



► Plusieurs réunions ont été organisées en présence des acteurs locaux, dont les agriculteurs

Participez à la concertation

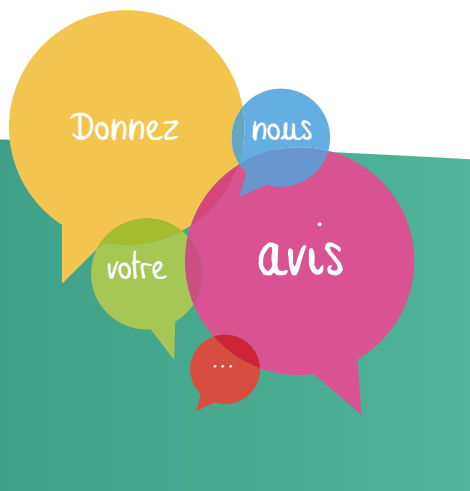
Tous les documents alimentant le PLUi sont consultables sur le site internet dédié (plui.4cps.fr), ainsi que dans des classeurs mis à disposition dans le hall du Pôle intercommunal, 4 rue de Gaucher à Conlie. Chacun peut ainsi s'informer et consigner ses observations par l'intermédiaire de ces outils de communication.



Impliquer tous les acteurs

Comme le préconise la réglementation, la communauté de communes a également lancé un diagnostic bocager, afin de mieux connaître le paysage local, pour mieux le préserver. « *Après concertation, nous avons privilégié une méthode de travail consensuelle, impliquant tous les acteurs concernés : agriculteurs, élus, habitants...* souligne Patrice Guyomard. *Notre volonté est de co-construire ce projet de territoire, pour agir le plus efficacement possible en valorisant les caractéristiques de notre bocage.* »

En parallèle, élus et techniciens préparent la rédaction du Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) et des Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) qui permettront de définir concrètement les projets, les moyens et les objectifs d'aménagement du territoire. « *Notre priorité est de proposer un document pertinent, facile à utiliser et, surtout, acceptable par tous, pour accompagner ensemble le développement territorial,* conclut Patrice Guyomard. *Notre objectif est de rendre ce PLUi opérationnel d'ici la fin du mandat.* »



Au services des communes dans le déploiement des énergies renouvelables

Votée au printemps 2023, la loi d'accélération de la production d'énergies renouvelables, dite loi APER, doit contribuer à renforcer l'indépendance énergétique de la France et à atteindre l'objectif de neutralité carbone du pays en 2050.



Le gouvernement replace les communes au cœur de la planification des énergies renouvelables. Il les encourage à définir, en concertation avec les habitants, les zones où pourraient être déployées les énergies renouvelables : photovoltaïque au sol ou sur toiture, méthanisation, chaleur renouvelable, hydraulique, éolien... Ce travail permet aux communes, d'une part d'informer l'État de leurs préférences, d'autre part d'orienter les porteurs de projets. Ces derniers sont fortement incités à privilégier ces espaces : délais de procédures raccourcis, avantages financiers... De même, les habitants vivant dans ces zones d'accélération ne seront nullement obligés d'accueillir des énergies renouvelables sur leurs terrains. Enfin, les communes ont également la possibilité de définir des zones interdisant l'implantation d'énergies renouvelables.

Au regard de la complexité du travail demandé, la communauté de communes a recruté un chargé de mission qui apporte uniquement un appui technique aux élus locaux. Un débat a également eu lieu en conseil communautaire, pour que chaque municipalité puisse avoir une vision globale des plans de zonage.

« *Les zonages arrêtés par les communes vont pouvoir être intégrés au PLUi, afin de faciliter les procédures de déploiement des énergies renouvelables sur les sites choisis par les communes,* explique Patrice Guyomard, précisant que, *dès à présent, l'énergie renouvelable produite sur le territoire de la 4CPS correspond à 34 % de l'énergie totale consommée. Ce chiffre est l'un des meilleurs de la Région. Nous devons poursuivre dans cette voie en saisissant les opportunités, dans le respect des décisions communales et en préservant notre patrimoine paysager.* »

Saison touristique

Plus de 9 500 visiteurs à la Maison du Tourisme



Depuis l'hiver dernier, une nouvelle dynamique a été instaurée au sein de l'Office de Tourisme de la Champagne Conlinoise et du Pays de Sillé (4CPS).

L'équipe en charge de cette mission stratégique est composée de Richard Lelong, spécialisé dans le développement touristique, et Clémence Bertin, chargée d'accueil et référente taxe de séjour. Tous deux originaires de la région, ils mettent leur excellente connaissance du terrain au profit de la promotion touristique locale.



de gauche à droite : Valérie Radou, présidente de la 4CPS, Gérard Galpin, vice-président de la 4CPS en charge du tourisme, Richard Lelong, Clémence Bertin et Fanny Haton

Sous la direction de Fanny Haton, responsable du développement économique et touristique de la 4CPS, cette équipe renforcée insuffle une nouvelle énergie et une vision innovante à l'Office de Tourisme.

Cet été, ils ont été appuyés par deux jeunes saisonniers habitants du territoire : Claudia et Charles. Ceux-ci, grâce à la communauté de communes, ont connu une expérience professionnelle enrichissante. Ils ont, avec enthousiasme, apporté leur dynamisme et leur connaissance du territoire.

Quelques chiffres

La saison touristique



Plus de 9 500 visiteurs accueillis à la Maison du tourisme en 2023, dont 6 600 en juillet et août. Parmi eux, de nombreux étrangers : Britanniques, Hollandais, Allemands, Belges...



Plus de 90 000 nuitées déclarées sur l'année (chiffres au 20 novembre 2023), dont plus de la moitié en hébergement de plein air



Près de 900 ventes réalisées, d'avril à septembre, au sein de la boutique de la Maison du Tourisme qui s'attache à proposer de nombreux produits du terroir (aliments, livres, produits de soins, souvenirs...)

L'Office de Tourisme sur les réseaux sociaux et le Web



1 416 abonnés sur Instagram
(*destinationcoco*)



1 953 abonnés sur Facebook
(*Tourisme Champagne Conlinoise & Pays de Sillé*)



Plus de 4 500 visites sur le site internet Destination Coco entre le 1^{er} janvier et le 20 novembre 2023 (+ 33% par rapport à 2022)

4 expositions à la Maison du Tourisme

Au cours de l'été 2023, la Maison du Tourisme a organisé 4 expositions consacrées à des artistes locaux, avec la volonté de présenter à chaque fois une discipline différente.



▶ Victor Hémary : Pilote Silléen (Juin)



▶ Peinture, une passion familiale (Juillet)



▶ Meghibé : un silence de plume (Août)



▶ Sébastien Bouisset : Tournage d'art sur bois (Septembre)

Le Tourisme Sportif au cœur des projets



Développer le tourisme autour du sport est l'un des axes de réflexion des élus. Dans ce but, une étude a été confiée à Richard Lelong, chargé de développement touristique au sein de l'Office de Tourisme de la 4CPS et titulaire d'un master en Management du tourisme sportif.

« Avec ses 2 forêts domaniales, son lac de 32 hectares et ses paysages verdoyants, ses stations vertes de vacances... le territoire rural et péri-urbain de la 4CPS possède les atouts pour développer une offre de sports de pleine nature. De surcroît, chaque commune dispose d'équipements sportifs diversifiés et de qualité, affirme Richard Lelong. En conséquence, la communauté de communes a tout intérêt à promouvoir un tourisme sportif qui, allié au tourisme durable, lui permettra de séduire un public plus large, qui pourra pratiquer ses disciplines favorites tout au long de l'année. »

De plus, alors que la communauté de communes vient d'être labellisée Terre de Jeux 2024, cette forme de tourisme véhicule des valeurs collectives de respect, d'inclusion...

Dès à présent, les élus ont rappelé leur volonté de valoriser les activités déjà présentes sur le territoire et, en ce sens, ont validé la proposition de promouvoir en priorité les nombreux chemins de randonnée. Ils vont éditer une carte des circuits pédestres du territoire. Le développement du cyclotourisme, du padel, du "street workout" (entraînement de rue), du géocaching, du tourisme équestre, du "pumtrack" ou la création d'un parcours de disc-golf constituent d'autres pistes intéressantes de travail.

Réfection du circuit PMR de Tennie

Le circuit de randonnée de Tennie, adapté aux personnes à mobilité réduite, a été rénové par la communauté de communes. Le traçage du parcours a été refait, tandis que les panneaux d'informations sont en cours de modification pour gagner en lisibilité et s'adapter aux évolutions du circuit. La nouvelle version de cette boucle mène du camping à la salle des fêtes communale en faisant le tour de l'étang, puis propose de refaire le chemin en sens inverse.

L'entretien du sol et des équipements traditionnels est assuré par la commune de Tennie, tandis que la 4CPS prend en charge le balisage et les équipements dédiés aux personnes à mobilité réduite.

Le tourisme au cœur de la stratégie de développement territorial



La communauté de communes a identifié le tourisme comme axe prioritaire du développement local. C'est pourquoi elle veut élaborer, en 2024, une stratégie de développement touristique à l'horizon 2028, dans le but d'attirer de nouveaux visiteurs tout au long de l'année et de fidéliser la clientèle traditionnelle. Dans cette perspective, les élus ont engagé, en 2023, trois études qui viennent alimenter leurs réflexions.

De nouveaux horizons pour Sillé-Plage

« En premier lieu, nous avons élaboré une stratégie de marketing territorial et un plan d'actions centrés sur Sillé Plage, qui demeure le site touristique le plus connu et le plus populaire de la communauté de communes, affirme Gérard Galpin, vice-président en charge du développement touristique. Ce travail a été mené par un cabinet professionnel, avec la volonté d'y associer tous les prestataires de Sillé-Plage, ainsi que nos partenaires institutionnels : Office National des Forêts, la DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement)...»

En 9 mois, plus de 25 entretiens ont été réalisés par le bureau d'études qui, sur la base de cette enquête de terrain, a identifié les atouts du site naturel classé, tels son accessibilité à tous les publics, la qualité des paysages, les hébergements de

plein air..., mais aussi des axes d'améliorations concernant les animations, l'ambiance, les hébergements de groupes, la signalétique...

A partir de ce constat, les professionnels ont préconisé 13 actions réparties dans 5 axes de travail.

En pratique

Les axes de travail retenus par le cabinet sont les suivants :

- > animer le réseau des professionnels,
- > gérer les flux et les accès au site,
- > compléter et diversifier l'offre (création d'une aire de jeux, développement des locations de vélos,...),
- > commercialiser la destination, notamment vers l'organisation de séminaires,
- > renforcer la promotion de Sillé-Plage.



Tous les acteurs de Sillé-Plage ont participé à plusieurs ateliers de réflexions

« Ce diagnostic a permis à tous les acteurs de prendre pleinement conscience des enjeux. Il nous a démontré la nécessité d'avancer dans le même sens pour renforcer l'attractivité et la qualité du site, conquérir un nouveau public, tout en préservant la capacité de Sillé Plage à créer du lien entre les habitants, résume Gérard Galpin. Je remercie tout particulièrement les sous-concessionnaires de Sillé-Plage pour leur coopération et leur attitude constructive. Chacun a montré son envie de travailler ensemble, de s'investir pour contribuer au développement du site. »

Des investissements importants dès 2024

Dès à présent, la communauté de communes a validé un programme d'investissements qui sera réalisé en 2024. Celui-ci inclut l'aménagement des allées à partir de la maison du Tourisme.



▶ Les allées de Sillé-Plage vont être rénovées dès 2024

« De plus, nous avons la confirmation que le projet de mise en valeur du château des Deffays (connu sous le nom d'oppidum carolingien et situé au cœur de la forêt), sur la thématique du tourisme médiéval, sera mené à bien par la SAS Pharamond », poursuit Gérard Galpin.

Pour sa part, l'Office National des Forêts (ONF), gestionnaire de la forêt, s'est engagé, dès 2024, à investir dans l'installation de plusieurs tables et bancs de pique-nique, de barres d'étirement pour l'entretien du corps, ainsi que des barrières pour protéger l'accès à certains sites. « Il s'agit d'une première tranche d'aménagements que nous réalisons, en nous appuyant sur les crédits du Conseil départemental, précise Lucas Aubert, technicien forestier. Nous travaillons dans le cadre d'un véritable projet partagé avec les élus et les professionnels du site naturel classé. »

Financements

Des études subventionnées au taux maximum

- > Les deux études touristiques ont bénéficié de financements publics couvrant 80 % de leur coût. L'étude de marketing a été financée par l'État (FNADT), la Région et le Département, tandis que le travail sur le patrimoine bâti a été soutenu par le Conseil départemental et le Conseil Régional.

Valoriser le patrimoine bâti

La communauté de communes a également lancé une étude dédiée à la valorisation touristique du patrimoine bâti. Par cette autre initiative, les élus souhaitent mettre en exergue l'abondante richesse patrimoniale que l'on peut découvrir dans chacune des 24 communes de la 4CPS. L'objectif est de faire émerger une identité de territoire et, surtout, d'élargir le public accueilli, au-delà du périmètre traditionnel.

Dès à présent, ce travail a permis de recenser l'ensemble des éléments du patrimoine local, de mieux identifier les prestataires, de mettre en évidence les sites les plus attractifs, de formuler les enjeux et les priorités : réaliser de nouveaux aménagements, étoffer et structurer l'offre de services, élaborer un programme d'animations...

Dans ce cadre, le bureau d'études missionné a imaginé quatre thématiques originales : Histoires de terres, XP'Air, Retour aux sources et Baptême du feu. Celles-ci permettront de se promener, à pied, en vélo ou à cheval, à travers tout le territoire pour plonger dans son histoire et son patrimoine industriel, allier découverte de la nature, du patrimoine et de la pratique sportive...

Pour chaque offre, les professionnels ont édité des fiches actions très détaillées, sur lesquelles les collectivités vont s'appuyer pour enrichir leurs prestations.



▶ Les fours à chanvre : trésors du patrimoine, symboles de savoir-faire préservé

« Nous allons élaborer ensemble un véritable projet de territoire, en nous inscrivant dans une nouvelle dynamique. Pour atteindre nos objectifs, je sais que nous pouvons compter sur la nouvelle équipe de l'Office de Tourisme qui est volontaire, pleine de vitalité. Déjà, celle-ci a fait un important travail sur la collecte de la taxe de séjour », conclut Gérard Galpin. Ce dernier rappelle que, dès à présent, des sites comme le château de Sillé-le-Guillaume, le Musée de la 2^{ème} Guerre Mondiale Roger Bellon ou le conservatoire des pivoines du château de Sourches séduisent le public.

De nouveaux terrains et bâtiments à disposition des entreprises



En investissant dans l'extension des zones intercommunales de Conlie et de Sillé-le-Guillaume, ainsi que dans l'aménagement du bâtiment Inter & co, la communauté de communes sera, en 2024, de nouveau en capacité d'accueillir des entreprises créatrices d'emplois, tout en accompagnant le développement d'activités déjà implantées localement.

Des premiers occupants dans l'Inter & co

Au carrefour des routes d'Evron et de Pareennes, le nouveau bâtiment économique communautaire, baptisé Inter & co, est pleinement opérationnel.

Au cours du 2^{ème} semestre, deux premières entreprises de services s'y sont installées : Distri Club Médical (vente et location de matériel médical) et le cabinet d'assurances Axa. Elles devraient être rejointes par deux autres occupants début 2024.

« Cette structure comprend neuf cellules dont les surfaces sont comprises entre 170 et 500 m². Modulables, celles-ci sont conçues pour permettre de nous adapter à la demande et accueillir tout type d'activité commerciale, artisanale et de production », précise Alain Horpin, vice-président en charge du développement économique.

Le site comprend également un parking spacieux, sur lequel a été implantée une borne de recharge pour véhicules électriques, équipée de deux prises et accessible au public.



▶ Deux premières entreprises de services sont déjà installées dans l'Inter & Co

Paroles de professionnels

Deux premières entreprises de services, Distri Club Médical et le cabinet silléen d'assurances AXA, ont intégré Inter & co. Leurs dirigeants témoignent de leurs premiers mois au sein du bâtiment.

Eric Chauvière, Agent général AXA

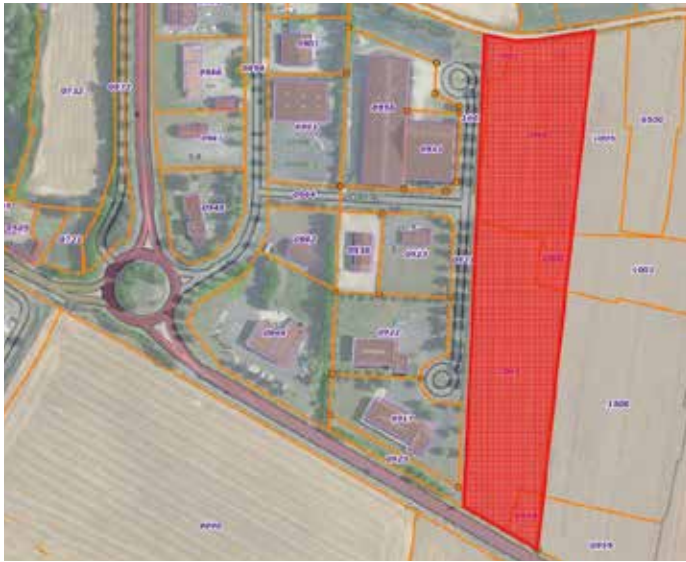
Eric Chauvière exerce le métier d'agent d'assurances, sous la marque AXA, depuis 31 ans à Sillé-le-Guillaume. « Je souhaitais changer de locaux pour un espace mieux adapté, afin d'accompagner le développement de mon cabinet et de

pouvoir accueillir la clientèle dans de meilleures conditions. Alain Horpin, au cours d'une discussion, a attiré mon attention sur l'Inter & co. En visitant le site, j'ai pu constater que celui-ci répondait pleinement à mes attentes et j'ai rapidement conclu un accord avec la communauté de communes. »

Installé depuis le 16 octobre, Eric Chauvière, dont le cabinet compte 5 personnes, est tout à fait satisfait de son choix. « Deux fois plus grands que les précédents, très lumineux, nos nouveaux locaux offrent un grand confort de travail. De plus, ils garantissent une parfaite confidentialité des échanges. Dès à présent, les assurés ont pris l'habitude de se déplacer. Ils apprécient ces bureaux et le parking. »

Plus de deux hectares viabilisés sur la zone intercommunale de Conlie

2,3 hectares de terrains vont être viabilisés sur la zone des 4C, à Conlie, dans le prolongement du site déjà aménagé le long de l'axe Conlie / Le Mans. « Le permis de construire a été accepté et les travaux vont commencer prochainement, pour s'achever d'ici le printemps, annonce Alain Horpin. Nous répondons à la demande de trois entreprises locales qui ont impérativement besoin de nouveaux emplacements pour poursuivre leur croissance et maintenir leur implantation sur le territoire. Celles-ci occuperont 70% de la surface que nous allons aménager en prolongeant la voirie et les réseaux. » La communauté de communes va privilégier la mutualisation des parkings, ainsi que la création de voies cyclables et piétonnes pour encourager les déplacements doux et limiter l'urbanisation des terres, conformément à la loi.



Financements

L'opération, dont le budget s'élève à 425 956 €, est subventionnée à hauteur de 106 489 € (soit 25% de l'investissement) par l'État (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux).

Une première extension sur la zone intercommunale de Sillé-le-Guillaume



Le long de l'axe Sillé-le-Guillaume / Evron, la communauté de communes va également aménager une première tranche de 4,7 hectares de terrains accessibles par le rond-point créé en 2023 par le Conseil départemental de la Sarthe. Le permis d'aménager a été déposé à l'automne. Par conséquent, le chantier sera engagé au cours du premier semestre 2024. Le montant des travaux est évalué à 650 000 €. Il devrait être couvert aux deux tiers grâce à des subventions accordées par l'État et par le Conseil Régional, dans le cadre de son plan de relance.

« Nous commencerons à commercialiser les terrains dans le courant de l'année », affirme Alain Horpin, précisant que ceux-ci sont plus spécifiquement destinés à des entreprises industrielles.

« Nous pourrions donc, rapidement, répondre à toutes les demandes d'entreprises recherchant des locaux ou des terrains, afin de favoriser la création d'emplois sur le territoire, car c'est notre priorité. Dans ce but, nous allons communiquer pour faire connaître notre offre, en nous appuyant plus particulièrement sur nos réseaux de professionnels », complète le vice-président au développement économique.

Fabienne et Emmanuel Chiranian, dirigeants de Distri Club Médical à Sillé-le-Guillaume

Déjà propriétaires de deux Distri Club Médical, Fabienne et Emmanuel Chiranian ont fait le choix d'ouvrir, à Sillé-le-Guillaume, une antenne de leur magasin d'Evron, pour élargir leur clientèle sur les secteurs de la Champagne Conlinoise et du Pays de Sillé, mais aussi de la périphérie mancelle. « Déjà, nous avons élargi notre rayon d'intervention jusqu'aux portes du Mans et notre chiffre d'affaires est en hausse constante. Nous travaillons notamment avec le Centre de l'Arche, pôle régional du handicap, et développons des partenariats avec les professionnels de médecine et plusieurs associations et

structures médico-sociales du territoire. »

Proposant tout type de matériel médicalisé (fauteuils, lits, produits pour le bien-être, accessoires de lits ou de salles de bains...), l'entreprise s'adjoint les services d'une orthopédiste.

« La communauté de communes a su être à notre écoute. Nous disposons de 200 m² de surface commerciale, d'une réserve de 70 m² et d'une pièce de repos. C'est une belle vitrine qui nous offre une très bonne visibilité. Les clients soulignent aussi l'accessibilité du parking. »

Hébergement Temporaire chez l'Habitant

Un nouveau dispositif au service des jeunes travailleurs et des entreprises



Depuis janvier 2023, la communauté de communes adhère à l'opération Hébergement Temporaire chez l'Habitant, pilotée par l'association Le Flore Habitat et soutenue par l'État, la Région des Pays de la Loire, le Département de la Sarthe et la Caisse d'Allocations Familiales (CAF).

Ce dispositif est conçu pour aider les apprentis ou étudiants en alternance à se loger en proximité pour un prix modeste, le temps de leur présence en entreprise, en s'appuyant sur l'hospitalité des habitants. Il évite aux jeunes de devoir payer deux loyers pleins en même temps.

L'objectif est aussi d'aider les entrepreneurs locaux à attirer plus facilement des futurs salariés sur notre territoire rural, à l'heure où le marché de l'emploi reste tendu.

L'Hébergement Temporaire chez l'Habitant s'adresse aux jeunes ayant un projet professionnel ou de formation, âgés de 15 à 30 ans. Le coût imposé de l'hébergement est de 15€ par nuit avec un plafond de 250 € par mois.

Déjà, en l'espace d'un an, quatre hébergeurs ont accepté de participer à ce dispositif qui leur offre l'opportunité de créer du lien avec des jeunes et, parfois, de rompre avec la solitude. Le Flore est actuellement à la recherche d'hébergeurs à Sillé-le-Guillaume pour répondre à des demandes.

Renseignements

LE FLORE HABITAT JEUNES

- 📍 23 rue Maupertuis - 72000 Le Mans
- ☎ 02 43 81 27 55
- ✉ contact@leflore.info
- 🌐 www.flore-habitatjeunes.org

Partenariat avec La cravate solidaire

Un échange utile et direct

Une fois par trimestre, l'Espace emploi de la communauté de communes organise, alternativement à Conlie et Sillé-le-Guillaume, un atelier « coup de pouce pour vos entretiens » avec l'association La cravate solidaire.

« Pendant une journée, des bénévoles de La cravate solidaire, en binôme avec des professionnels du territoire, font passer des entretiens à des usagers en démarche d'insertion. Par une mise en situation réelle, ils les conseillent sur leur tenue vestimentaire, ainsi que sur les codes verbaux et non verbaux adaptés à une telle situation », explique Laure Rioul, animatrice de l'Espace emploi.

« C'est un moment d'échange direct et utile. Mon interlocuteur m'a donné de bons conseils pour améliorer mon attitude en entretien », ajoute l'une des bénéficiaires de cet atelier.



Les professionnels du territoire participent à ces ateliers de coaching en image

L'Espace Emploi conforte ses liens avec Pôle Emploi



Le 31 janvier 2023, les élus de la communauté de communes ont renouvelé la convention qui lie la collectivité à Pôle Emploi.

Grâce à ce partenariat, l'Espace Emploi communautaire bénéficie d'un contact direct et privilégié avec plusieurs professionnels de l'antenne Pôle Emploi Le Mans Ouest, dans le but d'apporter aux habitants une réponse de proximité rapide, appropriée et personnalisée.

« Je suis en lien avec quatre conseillers référents. Deux d'entre eux m'informent et m'orientent sur les recrutements, l'un répond aux problématiques d'indemnisation et le quatrième est dédié aux relations avec les entreprises, résume Laure Rioul, responsable de l'Espace Emploi de la 4CPS. Ensemble, nous organisons des "job dating", qui offrent aux demandeurs d'emplois l'opportunité de rencontrer en direct des chefs d'entreprises et des agences d'intérim dans une perspective de recrutement. » De plus, Pôle Emploi a mis à profit cette signature pour affirmer sa volonté de proposer, tous les 2-3 mois, des ateliers "emploi" délocalisés à Conlie et Sillé-le-Guillaume.

Rappelons que l'Espace Emploi accueille les habitants, de préférence sur rendez-vous.

En pratique

Espace Emploi - Mme Laure RIOUL

☎ 02 43 20 36 12 ☎ 07 56 00 75 68

✉ espace.emploi@4cps.fr

- > **Conlie (Pôle Intercommunal, 4 rue de Gaucher) :** lundi & vendredi matin
- > **Sillé-le-Guillaume (30 rue du Docteur Touchard) :** mardi, mercredi matin & jeudi.



Paroles d'usagers



Les premières «portes ouvertes» ont eu lieu les 20 & 27 novembre dernier dans les CyberCentres et à l'Espace Emploi de la communauté de communes, mettant en avant la diversité de l'offre numérique. Cette initiative visait à sensibiliser le public, notamment sur les opportunités liées à l'emploi.

Témoignage de Sophie

« Depuis une dizaine d'années, au fil de mon expérience professionnelle, je fais régulièrement appel aux services de l'Espace emploi. Laure Rioul connaît notre parcours. Elle sait nous conseiller, nous orienter, en étant à notre écoute. Alors que toutes les procédures sont de plus en plus informatisées, elle nous aide à nous y retrouver et à être autonomes.

Au cours de cette journée portes ouvertes, nous avons pu de nouveau échanger. J'ai eu plaisir à retrouver d'autres usagers que j'ai connus dans le cadre d'ateliers proposés par l'Espace Emploi. »

Eau et assainissement Étude en cours

Comme l'impose la loi, la communauté de communes doit prendre en charge, au plus tard le 1^{er} janvier 2026, la gestion et le traitement des réseaux d'eau et d'assainissement collectif, actuellement sous compétence des communes.

Sans attendre, la communauté de communes a collecté les informations auprès des mairies et s'est attachée les services d'un bureau d'études spécialisé, dont la mission est d'aider les élus à choisir le mode d'organisation le plus approprié de la future compétence. En s'appuyant sur l'ensemble des données techniques et financières qui lui sont fournies par les collectivités, ce cabinet va, en particulier, évaluer les coûts de gestion de ces réseaux et équipements.



Gestion des Milieux Aquatiques Un réseau de rivières entièrement couvert



L'ensemble du réseau de rivières traversant le territoire de la Champagne Conlinoise et du Pays de Sillé (4CPS) est entretenu par des syndicats mixtes, auxquels adhère la communauté de communes et dont la mission est de garantir le bon état écologique des cours d'eau et d'en préserver la biodiversité.

« Dans le cadre de sa compétence obligatoire Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (Gemapi), notre communauté de communes a co-fondé le nouveau Syndicat mixte de la Sarthe Amont ⁽¹⁾, dont le champ d'intervention recouvre le cours de la rivière Sarthe, entre le département de l'Orne et Le Mans, ainsi que l'ensemble de ses affluents sur ce parcours. Créée le 1^{er} octobre 2022, cette structure est pleinement opérationnelle et nous permet d'agir, de manière globale, efficace et cohérente », explique Stéphane Brunet, vice-président en charge de la Gemapi. Les membres du nouveau syndicat ont commencé par reprendre les études existantes pour prioriser les chantiers sur le périmètre. Ils sont accompagnés par une technicienne recrutée dans cette perspective.

« La réalisation d'une étude hydrographique visant à protéger des inondations le secteur de Mézières-sous-Lavardin fait partie des actions prioritaires définies par le syndicat, poursuit Stéphane Brunet. Nous allons étudier les causes des sinistres, afin d'arrêter un plan d'actions. Dès à présent, l'Agence de l'eau Loire-Bretagne et le Conseil Régional des Pays de la Loire ont donné leur accord pour financer l'étude à hauteur de 80% (50% pour l'Agence de l'eau et 30% pour la Région). »

Un cadre budgétaire contraint

Au 1^{er} janvier 2024, la communauté de communes adhère également au Syndicat mixte Sarthe Est Aval Unifié (SMSEAU), qui entretiendra deux cours situés à Degré et La Quinte. « Grâce à ces structures syndicales, nous assurons désormais l'entretien de toutes les rivières du périmètre communautaire, affirme Stéphane Brunet, précisant que le budget annuel de la communauté de communes consacré à cette compétence est d'environ 60 000 €. Nous agissons dans le cadre de directives nationales et européennes. Notre objectif est de respecter ces obligations tout en restant dans un cadre budgétaire contraint ».

⁽¹⁾ Le syndicat mixte de la Sarthe Amont regroupe les communautés de communes de la 4CPS, Haute Sarthe Alpes Mancelles, Maine Cœur de Sarthe et Maine Saosnois, ainsi que la communauté urbaine Le Mans Métropole. Quatre élus de la 4CPS siègent au conseil d'administration du syndicat. Deux titulaires (Mikaël Fouchard, maire de Sainte-Sabine-sur-Longève et Stéphane Brunet, adjoint au maire de Rouez) et deux suppléants (Killian Trucas, maire de Mézières-sous-Lavardin et Daniel Lefèvre, maire de Mont-Saint-Jean).

Des solutions pour traiter les biodéchets



La loi impose aux collectivités de proposer à tous les particuliers, en 2024, une solution pour traiter leurs biodéchets (déchets biodégradables de cuisine ou de tontes).

« Déjà, depuis plusieurs années, nous distribuons des composteurs individuels aux ménages volontaires et allons poursuivre dans cette voie, explique Eric Poisson, vice-président en charge de la gestion des déchets. Désormais, nous devons aller plus loin. C'est pourquoi nous avons engagé une étude pour appréhender la problématique le plus globalement possible et tenter de répondre à toutes les situations. Celle-ci est financée à 70 % par l'Ademe et à 10% par la Banque des Territoires. »

Dans une première phase, l'étude se concentre sur l'analyse du service actuellement proposé. Un questionnaire a été diffusé auprès de la population pour en connaître les habitudes et déceler les attentes.



60% du contenu des poubelles est encore composé de déchets biodégradables ou recyclables !

Une caractérisation, qui consiste à analyser le contenu de sacs d'ordures ménagères du territoire, a également été effectuée pour évaluer le volume de biodéchets jetés dans les poubelles. Il apparaît que les poubelles des habitants contiennent 30% de déchets compostables et 30% d'emballages recyclables. Les marges de progression sont donc encore prometteuses.

« Ce travail nous donnera une vision globale de la situation, pour prendre les décisions les mieux adaptées, poursuit Eric Poisson. Un diagnostic ciblé est également réalisé auprès des établissements scolaires et d'autres organismes comme les services communaux, pour travailler sur le compostage collectif et la gestion des déchets végétaux »

En février, le bureau d'études proposera plusieurs scénarios aux élus, qui ont prévu de prendre leur décision en avril.

Un traitement nouveau pour les tontes en expérimentation

Sans attendre les échéances, la communauté de communes a mis en place un nouveau dispositif pour recycler les déchets issus des tontes. Depuis le mois d'avril, les citoyens peuvent, en déchèterie, séparer l'herbe provenant des tontes des autres déchets verts (branchages...) pour la déposer sur une zone spécifique. « Cette innovation nous a permis de collecter une centaine de tonnes de déchets de tontes qui ont été valorisés dans un méthaniseur agricole, dont la vocation est de produire du gaz à partir de déchets naturels, poursuit Eric Poisson. Nous sommes encore en phase d'expérimentation, mais espérons prolonger ce partenariat. »

Dans le même temps, la communauté de communes s'est attelée à trouver des solutions pour valoriser les déchets verts issus des cimetières ou produits par les espaces verts municipaux.



Dans les déchèteries communautaires, une zone est désormais dédiée aux déchets issus des tontes

5 ateliers citoyens pour traiter les biodéchets

Le Pays du Mans, auquel adhère la communauté de communes, va proposer, durant cet hiver 2024, 5 ateliers sur la thématique du traitement des biodéchets. Ceux-ci seront ouverts à tout public ou dédiés aux services municipaux.

Le service gestion des ordures ménagères en chiffres en 2022



18 180* habitants

* population totale en vigueur au 1^{er} janvier 2022



8 250 foyers



24 communes



431 km²

soit 43,6 habitants au km²



66 500 kms/an

parcourus par les 2 bennes de collectes des ordures ménagères



59 300 €

de carburant



8 agents

1 chef d'équipe
2 chauffeurs / 2 ripeurs
3 gardiens de déchèteries



1 collecte

par semaine sur tout le territoire.



2 déchèteries

1 aire de déchets verts



63 300 passages

en déchèteries par an



230 conteneurs

70 conteneurs pour le verre
160 conteneurs pour les emballages légers & papiers.

Dépenses

2 056 800 €

Recettes

1 629 000 €

Redevance

+

427 800 €

Recettes du tri

2 056 800 €



Plus d'informations sur www.4cps.fr en tapant le mot clé "Rapport".

Encourager le réemploi des objets



La communauté de communes s'est activement impliquée dans la première semaine du réemploi en collaboration avec le Pays du Mans et Le Mans Métropole, du 18 au 26 novembre 2023. Deux conférences ont abordé le thème du réemploi au quotidien, assurant la promotion d'une approche durable de la consommation. Un café Réemploi à la recyclerie La Ressource a réuni les professionnels, favorisant l'échange d'idées et de bonnes pratiques. Ces initiatives ont mis en avant l'économie circulaire, soulignant l'importance de donner une seconde vie aux objets pour réduire l'impact environnemental de la production de nouveaux biens. En incitant la communauté à adopter des pratiques durables, la semaine du réemploi a joué un rôle clé dans la sensibilisation pour un avenir plus écologique.

Halte aux dépôts sauvages, Ensemble, préservons notre environnement !



La communauté de communes insiste sur l'interdiction formelle de déposer des sacs-poubelles ou des encombrants non recyclables au pied des conteneurs de tri, et encore moins dans la nature. L'objectif est de préserver l'environnement local en évitant la détérioration de la propreté et du processus de tri des déchets. Il est crucial de respecter ces règles pour assurer une gestion durable des déchets. La mise en place de sanctions vise à dissuader les actes d'incivilité, encourageant ainsi une communauté plus responsable et engagée dans la préservation de son cadre de vie. Ces actes d'incivilités sont passibles d'une contravention.

Offrez une seconde vie à vos textiles !

Ne jetez pas vos vêtements, linge de maison et chaussures usagés. Ils peuvent être recyclés. Tous les Textiles d'habillement, Linge de maison et Chaussures (TLC) usagés peuvent être rapportés, quel que soit leur état, même abîmés. Ils doivent être placés propres et secs, les chaussures liées par paire, dans des sacs fermés.



Déposez-les à un Point d'Apport Volontaire des textiles, linge et chaussures usagés dont sont équipées les déchèteries à Conlie et Sillé-le-Guillaume, le parking du Super U de Saint-Rémy de Sillé ou sur tous les autres points de dépôts listés sur le site de l'éco-organisme en charge du recyclage. Vos vêtements, linge de maison et chaussures déposés ici seront majoritairement reportés ou recyclés.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Vous pouvez déposer

 Vos vêtements et votre linge de maison propres et secs dans un sac fermé (30L)

 Vos chaussures liées par paire et dans un sac fermé (30L)

Même usés, ils seront valorisés
MERCI



Que deviennent vos dons ?



Dates des reports de collecte des ordures ménagères :

Tournées du Lundi 1^{er} janvier 2024 (Jour de l'An)

- > **Mardi 02 janvier 2024** : Crissé / Mont-Saint-Jean.
- > **Mercredi 03 janvier 2024** : Ruillé-en-Champagne / St-Symphorien / Tennie (Nord) / Bernay-Neuvy-en-Champagne (Nord-Ouest).

Tournées du Lundi 1^{er} avril 2024 (Lundi de Pâques)

- > **Mardi 02 avril 2024** : Crissé / Mont-Saint-Jean.
- > **Mercredi 03 avril 2024** : Ruillé-en-Champagne / St-Symphorien / Tennie (Nord) / Bernay-Neuvy-en-Champagne (Nord-Ouest).

Tournées du Mercredi 1^{er} mai 2024 (Fête du travail)

- > **mardi 30 avril 2024** : La Chapelle-St-Fray (totalité) / Ste-Sabine-sur-Longève (totalité) / Neuvillalais (totalité) / Conlie (D75 - Route de Mézières) / Domfront (Les Bruyères et Le Meslier).
- > **jeudi 02 mai 2024** : Domfront (totalité, sauf Les Bruyères et Le Meslier) / Lavardin (totalité) / Mézières-sous-Lavardin (totalité) / Cures (La grande Métairie, Les Quatres, La Motte).

Tournées du Mercredi 08 mai 2024 (Victoire 1945)

- > **mardi 07 mai 2024** : La Chapelle-Saint-Fray (totalité) / Sainte-Sabine-sur-Longève (totalité) / Neuvillalais (totalité) / Conlie (D75 - Route de Mézières) / Domfront-en-Champagne (totalité) / Lavardin (totalité) / Mézières-sous-Lavardin (totalité) / Cures (lieux-dits : La grande Métairie / Les Quatres / La Motte).

Tournées du Jeudi 09 mai 2024 (Ascension)

- > **vendredi 10 mai** : Rouez / Rouessé-Vassé / Le Grez / Sillé-le-Guillaume / Saint-Rémy de Sillé.

Tournées du Lundi 20 mai 2024 (Lundi de Pentecôte)

- > **Mardi 21 mai 2024** : Crissé / Mont-Saint-Jean.
- > **Mercredi 22 mai 2024** : Ruillé-en-Champagne / St-Symphorien / Tennie (Nord) / Bernay-Neuvy-en-Champagne (Nord-Ouest).

Tournées du Lundi 24 juin 2024

- > **Mardi 25 juin 2024** : Crissé / Mont-Saint-Jean.
- > **Mercredi 26 juin 2024** : Ruillé-en-Champagne / St-Symphorien / Tennie (Nord) / Bernay-Neuvy-en-Champagne (Nord-Ouest).

Tournées du Jeudi 15 août 2024 (Assomption)

- > **Mercredi 14 août 2024** : Rouez / Rouessé-Vassé / Le Grez.
- > **vendredi 16 août 2024** : Sillé-le-Guillaume / St-Rémy de Sillé.

Tournées du Lundi 1^{er} novembre 2024 (Armistice 1918)

- > **Jeudi 31 octobre 2024** : Conlie (sauf : Route de Mézières, Val de Cures) / Tennie (seulement : la grouas, le Ravoir, la groie grillé, Souvigné, le grand Chevaigné, Bel Air, le petit Chevaigné).
- > **Lundi 4 novembre 2024** : Degré / La Quinte (sauf : le Grand Clairay) / Cures (sauf la Champagne, les Clos, la grande Maiterie, les Quatres, / la motte) / Conlie (seulement : Val de Cures).

Tournées du Lundi 11 novembre 2024 (Armistice 1918)

- > **Mardi 12 novembre 2024** : Crissé / Mont-Saint-Jean.
- > **Mercredi 13 novembre** : Ruillé-en-Champagne / St-Symphorien / Tennie (Nord) / Bernay-Neuvy-en-Champagne (Nord-Ouest).

Tournées du Mercredi 25 décembre 2024 (Noël)

- > **mardi 24 décembre 2024** : La Chapelle-St-Fray (totalité) / Ste-Sabine-sur-Longève (totalité) / Neuvillalais (totalité) / Conlie (D75 - Route de Mézières) / Domfront (Les Bruyères et Le Meslier).
- > **jeudi 26 décembre 2024** : Domfront (totalité, sauf Les Bruyères et Le Meslier) / Lavardin (totalité) / Mézières-sous-Lavardin (totalité) / Cures (La grande Métairie, Les Quatres, La Motte).



Les poubelles doivent être sorties la veille au soir du jour de collecte prévu.

Leur rentrée doit intervenir après le passage du service.

Convention Territoriale Globale

Consolider et développer des actions pour tous



Mardi 12 décembre 2023, la présidente de la communauté de communes, Valérie Radou, et la directrice de Caisse d'Allocations Familiales (CAF) de la Sarthe, Ymane Alihamidi-Chanfi, ont signé la nouvelle Convention Territoriale Globale (CTG).

Dans ce document, fruit d'un important travail commun de diagnostic et de réflexions, la communauté de communes et la CAF s'engagent, pour la période 2023-2027, à déployer et à co-financer, diverses actions dédiées à :

- > la petite enfance, l'enfance et la jeunesse ;
- > l'animation de la vie sociale ;
- > le logement ;
- > l'accès aux droits par le numérique.

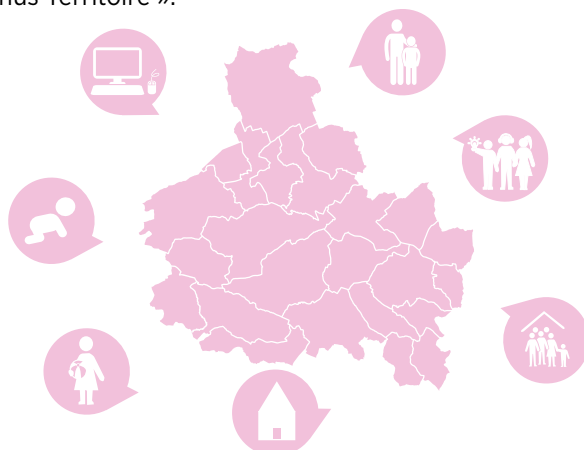
Nous souhaitons avoir une vision pluriannuelle avec une volonté de continuer à proposer aux familles des services, des informations, des animations et actions de proximité qui renforcent notre attractivité territoriale. Nous confortons un travail de réseau qui inclut tous les acteurs du territoire et nous souhaitons faciliter l'accès à des prestations qui répondent aux besoins des habitants et pourront évoluer au fil du temps. »



De nombreux acteurs locaux se sont impliqués dans l'élaboration de la CTG

« Les élus, acteurs locaux, partenaires et techniciens se sont beaucoup impliqués durant toute la démarche. Ensemble, avec le précieux soutien de la chargée de conseil et de développement de la CAF, nous avons abouti à l'élaboration d'un projet qui définit des objectifs partagés pertinents et s'inscrit dans une dynamique de territoire, souligne Sonia Moinet, vice-présidente en charge des actions sociales.

De plus, cette Convention Territoriale Globale est signée avec les gestionnaires des structures périscolaires déclarées à la CAF⁽¹⁾ afin de bénéficier également du soutien financier de la Caisse d'Allocations Familiales dans le cadre du dispositif « Bonus Territoire ».



⁽¹⁾ Rouez, Sivos Crissé / Pezé-le-Robert, Sivos de la Champagne Conlinoise

Semaine de la petite enfance



Du 18 au 25 mars 2023, toutes les structures communautaires dédiées à la petite enfance (multi-accueils de Conlie et Sillé-le-Guillaume, Relais Petite Enfance, Lieu d'Accueil Enfants-Parents) ont participé à la Semaine nationale de la petite enfance, dont le thème était : "Pour un quotidien qui pétille !".

Au programme : portes ouvertes de chaque structure d'accueil, rencontres avec les professionnelles de la petite enfance, accompagnement au numérique pour les assistantes maternelles, déambulations sensorielles et musicales, éveil musical, réalisation d'une fresque collective, participation des parents aux activités de leurs enfants dans les structures, goûter avec les familles...



▶ L'occasion de consolider les liens parents / enfants

« Nos équipes ont choisi de faire vivre les espaces en réalisant une banderole avec des mots d'enfants ou encore des portraits de chaque agent, qui devait se définir en une phrase, ajoute Sonia Moinet. Chacune s'est pleinement investie dans ce projet qui nous a permis de consolider nos liens avec la communauté de parents usagers de nos services, mais aussi de nous ouvrir à un nouveau public. »

Deux alternantes recrutées



▶ de gauche à droite, Argane, Katia Guy & Alexandra Geslin

A la rentrée de septembre 2023, la communauté de communes a fait le choix d'accueillir deux étudiantes, en alternance, pour leur permettre de suivre leurs études au sein des services de la petite enfance. Argane prépare, en 3 ans, le diplôme d'Éducatrice de jeunes enfants au sein du multi accueil de Sillé-le-Guillaume et du Relais Petite Enfance, tandis que Morgane a rejoint, pour 18 mois, l'équipe du multi-accueil de Conlie dans le but d'obtenir son CAP Petite Enfance.

« Notre objectif est de répondre à nos besoins de recrutement en créant, sur le territoire, un vivier de jeunes disposant des compétences nécessaires pour travailler dans les métiers de la petite enfance, qui sont des métiers en tension », explique Sonia Moinet. « C'est, pour nous, très intéressant de pouvoir former nos futures professionnelles », ajoutent Anne-Sophie Martin, directrice du multi-accueil de Conlie et Alexandra Geslin, directrice du multi-accueil de Sillé-le-Guillaume. « C'est une expérience enrichissante et constructive pour les tuteurs et les équipes qui échangent autour des pratiques avec les apprentis, mais également un investissement de la collectivité pour les jeunes du territoire », souligne Sonia Moinet.



▶ de gauche à droite, Anne-Sophie Martin, Morganne & Laurine Lecourt



Retour en images

Tout au long de l'année, les équipes des multi-accueils de Conlie et Sillé-le-Guillaume, ainsi que le Relais Petite Enfance, mettent en place, à destination des familles et des assistantes maternelles, des actions originales qui rassemblent tous les publics. Ces animations rythment la vie des services de la Petite enfance.

Une bibliothèque partagée

Le multi-accueil de Sillé-le-Guillaume a créé une bibliothèque partagée, proposant des livres pour la jeunesse que les parents peuvent emprunter pour échanger avec leurs enfants. Cet équipement, a été fabriqué par des jeunes du territoire, à l'occasion d'un chantier Argent de poche, encadré par Jérôme Ciloy des services techniques de la 4CPS. Son financement a été assuré par la communauté de communes et la Mutualité Sociale Agricole, dans le cadre du programme "Grandir en milieu rural".



Une visite ministérielle pour la nouvelle Journée en famille

Pour répondre à un succès grandissant, la "Matinée en famille" est devenue la "Journée en famille" et s'est désormais prolongée jusqu'en fin d'après-midi du samedi 23 septembre, au sein de la fondation Le Grou, à Rouez. Ateliers, jeux éducatifs, espaces sensoriels, spectacle musical et rencontres avec les associations étaient de nouveau proposés par les services communautaires de la petite enfance, l'Espace Afajes et la Mutualité Sociale Agricole, autour d'un thème inédit : "Ecran en veille, sens en éveil et si on jouait ensemble autrement". Cette manifestation, toujours populaire, qui rassemble de nombreux acteurs locaux, a été marquée par la visite de la Ministre des Solidarités et des Familles, Aurore Bergé.



Temps forts autour de la parentalité

En partenariat avec l'Espace Afajes (Centre social), le service petite enfance de la communauté de communes a organisé des temps forts de rencontres autour de la parentalité et, plus particulièrement, une conférence sur le thème : 'comment communiquer avec bienveillance quand l'enfant s'oppose et s'affirme'. Dix-huit parents, assistantes maternelles et professionnelles de la petite enfance ont participé à cette soirée animée par une formatrice en "discipline positive".



Toujours l'affluence aux jeux et rencontres

Une demi-journée par semaine, sur les sites de Conlie et Sillé-le-Guillaume, le Relais Petite Enfance propose des temps de jeux et rencontres destinés aux assistantes maternelles et aux enfants qu'elles ont en garde. Ces animations favorisent la socialisation du petit et permettent aux professionnelles d'échanger et s'entraider.



Un premier "vide dressing"

Constatant qu'il existait une demande, l'équipe du multi-accueil de Conlie a organisé un premier "vide dressing". Un beau moment convivial de partage et d'échanges qui s'est achevé par un goûter parents / enfants.



Formation aux gestes de premiers secours

Dans le cadre de ses missions, le Relais Petite Enfance a organisé une formation aux gestes de premier secours pour les assistantes maternelles, contribuant à leur professionnalisation.



Spectacles d'été en déambulations

Au début de l'été, les deux multi-accueils et le Relais Petite Enfance ont organisé des spectacles autour de déambulations sonores. Celle-ci ont fait le bonheur des enfants. Elles ont été très appréciées des parents et des assistantes maternelles. Les petits se sont fait entendre !



Les chantiers Argent de poche se diversifient

Au cours de cet été et de cet automne 2023, onze communes, et la communauté de communes ont organisé trente et un chantiers Argent de poche. Quarante-huit jeunes ont bénéficié de ces initiatives qui leur permettent d'avoir une première expérience professionnelle. Sonia Moinet souligne l'engagement remarquable des communes, élus, techniciens et bénévoles ainsi que la grande diversité des chantiers proposés. Quelques jeunes ont participé à des travaux de peinture au gymnase intercommunal, sous la supervision des services techniques de la 4CPS. Félicitations à tous ceux qui ont contribué à ce projet ! Ces initiatives renforcent le sentiment d'appartenance à une communauté et de responsabilité collective.



Une journée pédagogique pour échanger

Jeudi 9 novembre, les professionnelles des deux multi-accueils communautaire se sont retrouvées à Conlie pour leur journée pédagogique annuelle. Une belle occasion d'échanger les bonnes pratiques et d'apprendre à mieux se connaître. « *Nous travaillons dans une bonne dynamique d'équipe qui nous permet d'innover en permanence. Nous nous saisissons notamment de tous les événements nationaux pour les décliner à l'échelle locale, avec la volonté d'impliquer les familles et les assistantes maternelles. Nous constatons que chacun joue le jeu !* », affirment Alexandra Geslin et Anne-Sophie Martin, directrices des deux structures, respectivement à Sillé-le-Guillaume et Conlie. Ce moment de formation et d'échanges permet aux équipes de travailler autour d'un thème afin de répondre aux besoins des enfants et d'initier des projets au sein des espaces.



Maison de la Musique

Le plein d'élèves, le plein de nouveautés !

Pour cette nouvelle année scolaire, plus de 200 élèves⁽¹⁾ suivent les cours de la Maison de la Musique. Un record !



« Nous rencontrons notamment une forte demande sur la classe d'âge 4/9 ans, ce qui démontre notre attractivité auprès des plus jeunes, garants de la pérennité de l'établissement. Nous connaissons également une forte augmentation des effectifs des classes de chant et de formation musicale, souligne Hugues Bombled, vice-président en charge des équipements culturels. Ce succès est d'abord celui de nos professeurs qui sont les moteurs de l'école. »

L'attractivité de l'établissement est encore renforcée par des activités nouvelles proposées depuis la rentrée. En septembre, la Maison de la Musique a notamment créé un ensemble de percussions qui s'adresse à la fois aux adultes et aux adolescents, débutants ou expérimentés. « Nous surfons sur la dynamique du projet Latino, qui était le fil rouge de la saison passée et dans lequel la classe de percussions, dirigée par Piéric Le Teissier, s'était distinguée par son énergie, surprenant tous les spectateurs, souligne Bruno Michel, le directeur de la Maison de la Musique. À terme, nous souhaitons que ce groupe puisse se produire en extérieur au côté des autres ensembles. »

Autre innovation : le lancement d'ateliers de Musique Assistée par Ordinateur. « Nous avons saisi l'opportunité d'être accompagnés par un conseiller numérique du Conseil départemental et par l'animatrice des CyberCentres de la communauté de communes, pour organiser trois premiers ateliers gratuits autour de cette discipline. Ceux-ci étaient ouverts aux 8/15 ans, y compris à des jeunes qui ne sont pas encore inscrits à la Maison de la Musique, précise Bruno Michel. C'est une belle occasion de nous ouvrir à un nouveau public. »

Nouveaux locaux sur le secteur de Conlie

Ne pouvant plus occuper les locaux qui étaient mis à sa disposition sur la ville de Conlie, la Maison de la Musique a recherché un nouveau site pour accueillir les élèves du secteur de la Champagne Conlinoise.

Depuis ce mois d'octobre, elle occupe deux salles, accessibles et sécurisées, qui lui sont prêtées par la commune de Mézières-sous-Lavardin, dont elle utilise également, en cas de besoin, le point lecture. « Déjà, nous accueillons 17 élèves en cours individuels et 17 élèves en cours collectifs, souligne Hugues Bombled. En parallèle, une étude d'accessibilité a été lancée dans un bâtiment de Domfront-en-Champagne, où trois salles pourraient être mises à la disposition de la Maison de la Musique. »

Pérenniser l'Orchestre à l'école

Élus et responsables de la Maison de la Musique rappellent leur volonté de pérenniser le dispositif d'Orchestre à l'école en place sur le collège de Sillé-le-Guillaume depuis plus d'une quinzaine d'années. « Dès à présent, nous regrettons la suppression de l'Orchestre à l'école au collègue André Pioger de Conlie, suite à la mutation de l'enseignant qui portait le projet. Nous espérons qu'une telle situation ne se reproduira pas à Sillé-le-Guillaume, alors que le professeur de musique en charge de l'orchestre va prochainement prendre sa retraite », affirme Bruno Michel.

⁽¹⁾ En comptant les collégiens de l'orchestre Scarron



Remise des instruments aux élèves de l'orchestre à l'école par Valérie Radou, présidente de la 4CPS et Hugues Bombled, vice-président aux équipements culturels

Interventions Musicales en milieu scolaire Un nouvel élan



Le recrutement d'un second enseignant habilité à intervenir en milieu scolaire (dumiste), en cette rentrée de septembre, permet à la Maison de la Musique de déployer, à nouveau, pleinement son dispositif d'éveil à la musique au sein des établissements scolaires. « *Nous retrouvons le rythme de 14h d'interventions par semaine proposé il y a 2 ans et que nous avons dû interrompre l'an passé* », précise Bruno Michel. Tout au long de cette année scolaire, une dizaine d'écoles pourront bénéficier de ce service. Déjà, cet automne, les dumistes interviennent à Cures, Degré, Rouez, Saint-Rémy-de-Sillé et Sainte-Sabine-sur-Longève. Ils se rendront à Mont-Saint-Jean et Bernay-Neuvy-en Champagne au début de l'année, ainsi que dans trois autres écoles, suivant les demandes des enseignants.

Parents d'élèves, usagers, partenaires Rejoignez le Conseil d'établissement !

En 2024, l'équipe de la Maison de la Musique va s'atteler à l'écriture du projet d'établissement qui définira les principaux axes de développement du service pour la période 2024 - 2029.

« *Pour construire ce projet, nous voulons nous appuyer sur un conseil d'établissement, qui réunisse tous les acteurs de la Maison de la Musique : enseignants, élus, partenaires, élèves, parents... C'est pourquoi, nous lançons un appel à candidatures à tous les usagers qui seraient intéressés pour rejoindre ce conseil, dont l'ambition est d'être un lieu d'expressions, de concertations, d'échanges...*, affirme Bruno Michel. Ensemble, au sein de cette instance de consultation et de propositions, nous établirons un bilan des cinq années passées, définirons les objectifs et le projet d'enseignement de la Maison de la Musique pour les cinq ans à venir, puis assurerons le suivi des actions et des initiatives. Nous devons donner l'impulsion nécessaire pour que l'école soit, plus que jamais, un lieu de vie ! »

Trois réunions sont envisagées en 2024.



Retour en images

sur les représentations musicales organisées par la Maison de la Musique de la 4CPS en 2023.



▶ Soirée cabaret à Domfront-en-Champagne, avril 2023



▶ [Musiques] Latino ! à Sillé-le-Guillaume, juin 2023



▶ Tournée des classes Orchestre, mai 2023



▶ Fête de la musique à Tennie, juin 2023

Inauguration de la réhabilitation du gymnase Joël Le Theule

Une réussite soulignée par tous

Jeudi 23 novembre 2023, la réhabilitation du gymnase intercommunal Joël Le Theule a été inaugurée en présence de Valérie Radou, présidente de la 4CPS et conseillère régionale, Olivier Compain, sous-préfet de Mamers, Jean-Pierre Vogel, sénateur, Julie Delpech, députée, Catherine Paineau et Joël Méténier, conseillers départementaux, ainsi que de nombreux élus de la 4CPS, des professeurs du collège André Pioger de Conlie et des représentants d'associations locales.



« C'est un moment d'engagement, de transformation et de fierté collective, qui incarne notre projet de territoire axé sur l'attractivité de la 4CPS. Cet investissement stratégique affirme notre volonté de garantir des conditions de pratiques sportives optimales aux 300 collégiens, auxquels nous réitérons notre indéfectible soutien, ainsi qu'à tous les clubs qui utilisent cet équipement (Basket Club de Conlie, Judo Club de la Champagne Conlinoise, Tennis Club, Twirling Baton) et participent à la vitalité de notre territoire. A l'heure où notre communauté de communes s'est vue

attribuer le label Terre de Jeux 2024, à quelques mois des Jeux Olympiques de Paris, cette rénovation est un témoignage envers le sport et les valeurs de persévérance, d'équité, de respect et de transmission, de dépassement de soi, qu'il véhicule. »



Le gymnase Joël Le Theule a été construit en 1984

Tous les élus présents ont souligné la réussite collective de cette réhabilitation concrète à la fois fonctionnelle, écologique et sécurisante, qui contribue à réduire les inégalités sociales, à créer du lien entre les habitants et répond aux enjeux de santé publique.

Le sous-préfet a également rappelé que le bâtiment est accessible aux personnes en situation de handicap et, par conséquent, favorise l'inclusion.

Enfin, Michel Patry, vice-président en charge du suivi et de l'entretien des bâtiments et des travaux, rappelle la nécessité d'entretenir les équipements du territoire, afin que ceux-ci continuent à répondre aux normes et restent accessibles à tous pour préserver la qualité de vie des habitants.

Un gymnase flambant neuf !

Après plusieurs mois de travaux, le gymnase intercommunal Joël Le Theule, à Conlie, a rouvert ses portes au mois d'octobre.

Dès l'automne 2022, la 4CPS, propriétaire du bâtiment, avait installé une nouvelle chaudière plus efficace et moins énergivore, tandis que l'ensemble des luminaires avaient été remplacés par des éclairages à led, plus lumineux et, également, moins consommateurs. En parallèle, les services techniques de la 4CPS avaient rénové les vestiaires et sanitaires.

« A partir de ce printemps, nous avons refait la toiture, en posant des matériaux conservant beaucoup mieux la chaleur, repeint en blanc les plafonds et les murs, posé des panneaux translucides et, pour finir, rénové entièrement le sol du gymnase en posant un revêtement plus moderne et sécurisant », détaille Hugues Bombled, vice-président en charge des équipements sportifs.

C'est donc un équipement très bien isolé, remarquablement lumineux et confortable, qui accueille désormais, chaque semaine, plusieurs centaines de collégiens et de sportifs locaux dans des conditions de pratiques optimales.

Coût des travaux

Pour financer ce chantier, dont le coût total est de 537 533 € HT, la communauté de communes a bénéficié d'aides à hauteur de 65% du montant de l'opération.



Etat
126 000 €



Région
136 000 €



Département
87 520 €



4CPS
188 033 €